

1. Objectif du test :

Recherche d'une infection génitale, IST ou déséquilibre de flore.

2. Matériel à utiliser :

Selon la prescription :

	Germes banals	Gonocoque	Mycoplasme	Chlamydiae par PCR	Herpes
Site de prélèvement	Vaginal et/ou urètre	Endocol et/ou urètre	Vaginal et/ou urètre	Endocol et/ou urètre	Vulvo-vaginal ou balanite au niveau des vésicules
Milieu de transport	Milieu de transport (Stuart, Amies...)	Milieu de transport (Stuart, Amies...)	Milieu/Flacon dédié	Milieu spécifique fourni par le labo spécialisé	Milieu spécifique virus (MRT4) fourni par le labo spécialisé
Nombre d'écouvillons	1	1	1 à décharger dans le milieu de transport liquide	1 en dacron ou polyester à décharger dans le milieu de transport liquide fourni par labo spécialisé	1 à décharger dans le milieu spécifique

3. Protocole de recueil :

- La patiente ou le patient devra éviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savons...)
- Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15 jours pour les Chlamydiae/Mycoplasmes, > 5 jours pour les Germes banals)
- Réaliser un écouvillonnage simple supplémentaire pour réaliser la lame d'examen direct.
- **Pour un prélèvement vaginal :**
 - o Il est conseillé d'éviter le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (Sauf avis contraire du prescripteur)
 - o Mettre en place un spéculum à usage unique et prélever en fonction du tableau défini précédemment.
 - o Réaliser le pH de la flore vaginale avec l'écouvillon simple qui sert pour la lame d'examen direct.
 - o Faire le prélèvement au niveau du col (Recherche Gonocoques et Chlamydiae) et au niveau du cul de sac vaginal pour rechercher un déséquilibre de la flore vaginale (vaginose bactérienne) ou d'une vaginite (Trichomonas vaginalis par exemple) voire d'une mycose et des mycoplasmes (si indiqués).
 - o Dans le cas de recherche de streptocoques du groupe B chez la femme enceinte, le prélèvement doit être réalisé dans le tiers inférieur du vagin sans spéculum.
- **Pour un prélèvement urétral :**
 - o Le prélèvement doit être fait si possible au moins 3 heures après la dernière miction (si inférieur à 1 heure, le prélèvement est refusé).
 - o Introduire les écouvillons dans l'urètre sur une distance de 1 à 2 cm.
 - o Pour la recherche de Chlamydiae et de Mycoplasme : Introduire un écouvillon pour chaque recherche dans l'urètre en effectuant 3 ou 4 rotations pour recueillir le maximum de cellules.

Bien identifier les prélèvements avec le Nom et Prénom.

4. Conservation :

24h sur milieu / un écouvillon avec milieu de transport, sinon le prélèvement doit être acheminé dans les 2h à température ambiante au laboratoire.

5. Informations à fournir :

Nom, Prénom, Date de naissance, Traitements antibiotiques en cours